

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE

COMMUNE DE

LAUNAC

BUDGET PRIMITIF

2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : COMMUNE de Launac (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310281700011

POSTE COMPTABLE : Service de Gestion Comptable

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	42
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	47
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	49
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	50
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	51
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
B3.1 - Etat des provisions constituées	53
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	55
B9 - Etat du personnel	56
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	60
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	61
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	62
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	63
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	64
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	65

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1 372

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	891 508,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 542,54
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 452,67
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 721,41
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	178,50
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	68,17 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	110,99 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	118,50 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-6,19 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° . . du . . .

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 . . .

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 493 205,85	2 247 007,59	822 363,42	A1 576 165,16
Investissement	739 629,88	235 468,92	(3) 186 337,60	A2 -317 823,36
Fonctionnement	1 753 575,97	2 011 538,67	(4) 636 025,82	A3 893 988,52

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 173 285,24	III + IV 448 054,52	B1	274 769,28
Investissement	I 173 285,24	III 448 054,52	B2	274 769,28
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	850 934,44
Investissement	A2 + B2	-43 054,08
Fonctionnement	A3 + B3	893 988,52

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 173 285,24
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
170	Opération d'équipement n° 170	2 163,12
171	Opération d'équipement n° 171	135 480,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	20 592,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	15 050,12
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 448 054,52
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	448 054,52
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 296 891,40	2 339 945,48
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	173 285,24	448 054,52
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 317 823,36	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	2 788 000,00	2 788 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 230 000,00	2 006 065,56
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 750 934,44
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	2 230 000,00	2 757 000,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	5 018 000,00	5 545 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	192 178,60	156 072,00	7 685,40	7 685,40	163 757,40
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	11 506,00	0,00	11 506,00	11 506,00	11 506,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	136 893,07	15 050,12	76 200,00	76 200,00	91 250,12
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	291 084,33	2 163,12	1 941 600,00	1 941 600,00	1 943 763,12
Total des dépenses d'équipement		631 662,00	173 285,24	2 036 991,40	2 036 991,40	2 210 276,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	295 100,00	0,00	95 800,00	95 800,00	95 800,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		296 200,00	0,00	96 900,00	96 900,00	96 900,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	182 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 109 862,00	173 285,24	2 283 891,40	2 283 891,40	2 457 176,64

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	13 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	53 138,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		66 138,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00

TOTAL	1 176 000,00	173 285,24	2 296 891,40	2 296 891,40	2 470 176,64
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	317 823,36
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 788 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	505 603,19	448 054,52	406 000,00	406 000,00	854 054,52
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	50 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		555 603,19	448 054,52	2 006 000,00	2 006 000,00	2 454 054,52
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	67 539,21	0,00	90 255,00	90 255,00	90 255,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	143 054,08	143 054,08	143 054,08
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		67 539,21	0,00	233 309,08	233 309,08	233 309,08
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		623 142,40	448 054,52	2 239 309,08	2 239 309,08	2 687 363,60
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	284 494,00		72 849,50	72 849,50	72 849,50
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	28 888,00		27 786,90	27 786,90	27 786,90
041	Opérations patrimoniales (10)	53 138,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		366 520,00		100 636,40	100 636,40	100 636,40
TOTAL		989 662,40	448 054,52	2 339 945,48	2 339 945,48	2 788 000,00
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
*						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						2 788 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget volé en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	87 636,40
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	514 600,00	0,00	542 400,00	542 400,00	542 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 407 800,00	0,00	1 442 700,00	1 442 700,00	1 442 700,00
014	Atténuations de produits	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	133 950,00	0,00	134 263,60	134 263,60	134 263,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 057 850,00	0,00	2 120 863,60	2 120 863,60	2 120 863,60
66	Charges financières	11 300,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 468,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 070 618,00	0,00	2 129 363,60	2 129 363,60	2 129 363,60

023	Virement à la section d'investissement (4)	284 494,00	0,00	72 849,50	72 849,50	72 849,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	28 888,00	0,00	27 786,90	27 786,90	27 786,90
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		313 382,00	0,00	100 636,40	100 636,40	100 636,40

TOTAL	2 384 000,00	0,00	2 230 000,00	2 230 000,00	2 230 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 230 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	550,00	550,00	550,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	456 100,00	0,00	555 300,00	555 300,00	555 300,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	159 000,00	0,00	127 000,00	127 000,00	127 000,00
731	Fiscalité locale	758 654,00	0,00	803 408,00	803 408,00	803 408,00
74	Dotations et participations (3)	337 117,00	0,00	470 075,00	470 075,00	470 075,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	17 000,00	0,00	34 500,00	34 500,00	34 500,00
Total des recettes de gestion courante		1 732 871,00	0,00	1 990 833,00	1 990 833,00	1 990 833,00
76	Produits financiers	103,18	0,00	87,56	87,56	87,56
77	Produits spécifiques (3)	735,00	0,00	1 175,00	1 175,00	1 175,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	1 265,00		970,00	970,00	970,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 734 974,18	0,00	1 993 065,56	1 993 065,56	1 993 065,56

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	13 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		13 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00

TOTAL	1 747 974,18	0,00	2 006 065,56	2 006 065,56	2 006 065,56
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	750 934,44
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 757 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	87 636,40	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	95 800,00	0,00	95 800,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 079 243,12		2 079 243,12
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	28 277,40	0,00	28 277,40
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	11 506,00	0,00	11 506,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	91 250,12	13 000,00	104 250,12
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 100,00	0,00	1 100,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	150 000,00	0,00	150 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 457 176,64	13 000,00	2 470 176,64

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	317 823,36
--	-------------------

*

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 788 000,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	542 400,00		542 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 442 700,00		1 442 700,00
014	Atténuations de produits	1 500,00		1 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	134 263,60	0,00	134 263,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	8 000,00	0,00	8 000,00
67	Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	27 786,90	27 786,90
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		72 849,50	72 849,50
Dépenses de fonctionnement – Total		2 129 363,60	100 636,40	2 230 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

*

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 230 000,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	90 255,00	0,00	90 255,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	854 054,52	0,00	854 054,52
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		24 086,90	24 086,90
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		3 700,00	3 700,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		72 849,50	72 849,50
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 544 309,52	100 636,40	2 644 945,92
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
+				
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				143 054,08
*				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 788 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	550,00		550,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	555 300,00		555 300,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		13 000,00	13 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	127 000,00		127 000,00
731	Fiscalité locale	803 408,00		803 408,00
74	Dotations et participations (8)	470 075,00		470 075,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	34 500,00	0,00	34 500,00
76	Produits financiers	87,56	0,00	87,56
77	Produits spécifiques (8)	1 175,00	0,00	1 175,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	970,00	0,00	970,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 993 065,56	13 000,00	2 006 065,56

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	750 934,44
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 757 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 176 000,00	173 285,24	0,00	2 296 891,40	2 296 891,40	0,00	2 296 891,40	2 470 176,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	27 000,00	20 592,00	0,00	7 685,40	7 685,40	0,00	7 685,40	28 277,40
204	Subventions d'équipement versées (9)	11 506,00	0,00	0,00	11 506,00	11 506,00	0,00	11 506,00	11 506,00
21	Immobilisations corporelles	136 893,07	15 050,12	0,00	76 200,00	76 200,00	0,00	76 200,00	91 250,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	21 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	434 462,93	137 643,12	0,00	1 941 600,00	1 941 600,00	0,00	1 941 600,00	2 079 243,12
Total des dépenses d'équipement		631 662,00	173 285,24	0,00	2 036 991,40	2 036 991,40	0,00	2 036 991,40	2 210 276,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	295 100,00	0,00		95 800,00	95 800,00		95 800,00	95 800,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 100,00	0,00	0,00	1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		296 200,00	0,00	0,00	96 900,00	96 900,00	0,00	96 900,00	96 900,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	182 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
Total des dépenses réelles		1 109 862,00	173 285,24	0,00	2 283 891,40	2 283 891,40	0,00	2 283 891,40	2 457 176,64
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	13 000,00			13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	53 138,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		66 138,00			13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

317 823,36

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II			
Total des dépenses d'investissement cumulées								2 788 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		989 662,40	448 054,52	2 196 891,40	2 196 891,40	2 644 945,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	505 603,19	448 054,52	406 000,00	406 000,00	854 054,52
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	50 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		555 603,19	448 054,52	2 006 000,00	2 006 000,00	2 454 054,52
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	67 539,21	0,00	90 255,00	90 255,00	90 255,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		67 539,21	0,00	90 255,00	90 255,00	90 255,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		623 142,40	448 054,52	2 096 255,00	2 096 255,00	2 544 309,52
021	Virement de la section de fonctionnement	284 494,00		72 849,50	72 849,50	72 849,50
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	28 888,00		27 786,90	27 786,90	27 786,90
041	Opérations patrimoniales (6)	53 138,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		366 520,00		100 636,40	100 636,40	100 636,40
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						0,00
Affectation au compte 1068 (8)						143 054,08

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					2 788 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		1 176 000,00	173 285,24	0,00	2 296 891,40	2 296 891,40	0,00	2 296 891,40
								III = I + II
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	27 000,00	20 592,00	0,00	7 685,40	7 685,40	0,00	7 685,40
203	Frais d'études, recherche, développement	23 500,00	20 592,00		4 185,40	4 185,40	0,00	4 185,40
2051	Concessions, droits similaires	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	11 506,00	0,00	0,00	11 506,00	11 506,00	0,00	11 506,00
2046	Attributions compensation investissement	11 506,00	0,00		11 506,00	11 506,00	0,00	11 506,00
21	Immobilisations corporelles	136 893,07	15 050,12	0,00	76 200,00	76 200,00	0,00	76 200,00
212	Agencements et aménagements de terrains	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	13 993,07	0,00		21 500,00	21 500,00	0,00	21 500,00
2135	Installations générales, agencements	13 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
2138	Autres constructions	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	2 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
2182	Matériel de transport	71 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	3 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	1 000,00	3 810,90		13 700,00	13 700,00	0,00	13 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 000,00	11 239,22		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	21 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	21 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Total des opérations d'équipement (4)	434 462,93	137 643,12	0,00	1 941 600,00	1 941 600,00	0,00	1 941 600,00	2 079 243,12
Total des dépenses d'équipement		631 662,00	173 285,24	0,00	2 036 991,40	2 036 991,40	0,00	2 036 991,40	2 210 276,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	295 100,00	0,00		95 800,00	95 800,00		95 800,00	95 800,00
1641	Emprunts en euros	293 500,00	0,00		94 200,00	94 200,00		94 200,00	94 200,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 600,00	0,00		1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 100,00	0,00	0,00	1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
261	Titres de participation	1 100,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		296 200,00	0,00	0,00	96 900,00	96 900,00	0,00	96 900,00	96 900,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	182 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
458102	Opération sous mandat n°02	182 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
Total des dépenses réelles		1 109 862,00	173 285,24	0,00	2 283 891,40	2 283 891,40	0,00	2 283 891,40	2 457 176,64
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	13 000,00			13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	13 000,00			13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
2131	Bâtiments publics	13 000,00			13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	53 138,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
231	Immobilisations corporelles en cours	53 138,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		66 138,00			13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
169	TRAVAUX AMENAGEMENT BATIMENT CMS		309 991,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
170	ORANGERIE		609 006,92	2 163,12	0,00	0,00	0,00	0,00
171	GYMNASE		739,87	135 480,00	1 941 600,00	1 941 600,00	0,00	1 941 600,00
TOTAL			618 336,02	137 643,12	1 941 600,00	1 941 600,00	0,00	1 941 600,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 169
LIBELLE : TRAVAUX AMENAGEMENT BATIMENT CMS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		12 789,23	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	12 789,23	0,00	0,00		0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	12 789,23	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		170 997,09	c	23 344,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	170 997,09	23 344,00	0,00		0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	23 214,90	0,00	0,00		0,00
1322	Subv. non transf. Régions	13 827,55	23 344,00	0,00		0,00
1323	Subv. non transf. Départements	79 786,54	0,00	0,00		0,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	54 168,10	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	23 344,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 170
LIBELLE : ORANGERIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		604 806,92	a	2 163,12	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 678,40	0,00	0,00		0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	35 678,40	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	569 128,52	2 163,12	0,00		0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	569 128,52	2 163,12	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	322 556,77	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	322 556,77	0,00		0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	142 561,00	0,00		0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	179 995,77	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	320 393,65
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 171
LIBELLE : GYMNASE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		739,87	a	135 480,00	b	1 941 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	739,87	135 480,00	0,00		0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	739,87	135 480,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	1 941 600,00		1 941 600,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	1 941 600,00		1 941 600,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	2 006 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	406 000,00		406 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	150 000,00		150 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	100 000,00		100 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	156 000,00		156 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	1 600 000,00		1 600 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	1 600 000,00		1 600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-71 080,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		989 662,40	448 054,52	2 196 891,40	2 196 891,40	2 644 945,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	505 603,19	448 054,52	406 000,00	406 000,00	854 054,52
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	182 561,00	142 561,00	150 000,00	150 000,00	292 561,00
1322	Subv. non transf. Régions	38 344,00	23 344,00	100 000,00	100 000,00	123 344,00
1323	Subv. non transf. Départements	278 698,19	280 301,52	156 000,00	156 000,00	436 301,52
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	1 848,00	0,00	0,00	1 848,00
13362	Dotations de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	50 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		555 603,19	448 054,52	2 006 000,00	2 006 000,00	2 454 054,52
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	67 539,21	0,00	90 255,00	90 255,00	90 255,00
10222	FCTVA	36 605,00	0,00	55 255,00	55 255,00	55 255,00
10226	Taxe d'aménagement	30 934,21	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		67 539,21	0,00	90 255,00	90 255,00	90 255,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		623 142,40	448 054,52	2 096 255,00	2 096 255,00	2 544 309,52
021	Virement de la section de fonctionnement	284 494,00		72 849,50	72 849,50	72 849,50

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	28 888,00		27 786,90	27 786,90	27 786,90
2802	Frais liés à la réalisation de document	2 165,00		2 165,00	2 165,00	2 165,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	9 404,00		8 299,36	8 299,36	8 299,36
280415342	IC : Bâtiments, installations	670,00		671,54	671,54	671,54
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	648,00		648,00	648,00	648,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	795,00		797,00	797,00	797,00
28046	Attributions compensation investissement	11 506,00		11 506,00	11 506,00	11 506,00
4817	Indemnités de renégociation de la dette	3 700,00		3 700,00	3 700,00	3 700,00
041	Opérations patrimoniales (9)	53 138,00		0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	53 138,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		366 520,00		100 636,40	100 636,40	100 636,40

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée ■	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 384 000,00	0,00	0,00	2 230 000,00	2 230 000,00	0,00	2 230 000,00	2 230 000,00
011	Charges à caractère général (3)	514 600,00	0,00	0,00	542 400,00	542 400,00	0,00	542 400,00	542 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 407 800,00	0,00		1 442 700,00	1 442 700,00		1 442 700,00	1 442 700,00
014	Atténuations de produits	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	133 950,00	0,00	0,00	134 263,60	134 263,60	0,00	134 263,60	134 263,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 057 850,00	0,00	0,00	2 120 863,60	2 120 863,60	0,00	2 120 863,60	2 120 863,60
66	Charges financières	11 300,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 468,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		12 768,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00		8 500,00	8 500,00
Total des dépenses réelles		2 070 618,00	0,00	0,00	2 129 363,60	2 129 363,60	0,00	2 129 363,60	2 129 363,60
023	Virement à la section d'investissement	284 494,00			72 849,50	72 849,50		72 849,50	72 849,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	28 888,00			27 786,90	27 786,90		27 786,90	27 786,90
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		313 382,00			100 636,40	100 636,40		100 636,40	100 636,40

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 2 230 000,00

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 747 974,18	0,00	2 006 065,56	2 006 065,56	2 006 065,56
013	Atténuations de charges (2)	5 000,00	0,00	550,00	550,00	550,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	456 100,00	0,00	555 300,00	555 300,00	555 300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	159 000,00	0,00	127 000,00	127 000,00	127 000,00
731	Fiscalité locale	758 654,00	0,00	803 408,00	803 408,00	803 408,00
74	Dotations et participations (2)	337 117,00	0,00	470 075,00	470 075,00	470 075,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	17 000,00	0,00	34 500,00	34 500,00	34 500,00
Total des recettes de gestion des services		1 732 871,00	0,00	1 990 833,00	1 990 833,00	1 990 833,00
76	Produits financiers	103,18	0,00	87,56	87,56	87,56
77	Produits spécifiques (2)	735,00	0,00	1 175,00	1 175,00	1 175,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	1 265,00	0,00	970,00	970,00	970,00
Total des recettes financières		2 103,18	0,00	2 232,56	2 232,56	2 232,56
Total des recettes réelles		1 734 974,18	0,00	1 993 065,56	1 993 065,56	1 993 065,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7) 750 934,44

Total des recettes de fonctionnement cumulées 2 757 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 384 000,00	0,00	0,00	2 230 000,00	2 230 000,00	0,00	2 230 000,00	2 230 000,00
011	Charges à caractère général (4)	514 600,00	0,00	0,00	542 400,00	542 400,00	0,00	542 400,00	542 400,00
6042	Achats de prestations de services	92 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
60611	Eau et assainissement	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
60612	Énergie - Électricité	100 000,00	0,00		102 000,00	102 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	11 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60622	Carburants	5 000,00	0,00		6 100,00	6 100,00	0,00	6 100,00	6 100,00
60623	Alimentation	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60624	Produits de traitement	6 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
60631	Fournitures d'entretien	9 500,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	18 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6064	Fournitures administratives	5 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
6067	Fournitures scolaires	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6068	Autres matières et fournitures	4 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
611	Contrats de prestations de services	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
613	Locations	14 500,00	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
61521	Entretien terrains	2 000,00	0,00		4 900,00	4 900,00	0,00	4 900,00	4 900,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 200,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61524	Entretien bois et forêts	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61551	Entretien matériel roulant	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6161	Multirisques	15 000,00	0,00		16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6168	Autres primes d'assurance	200,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
618	Divers	11 500,00	0,00		14 300,00	14 300,00	0,00	14 300,00	14 300,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	12 700,00	0,00		12 700,00	12 700,00	0,00	12 700,00	12 700,00
624	Transports biens, transports collectifs	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
625	Déplacements et missions	7 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	21 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
627	Services bancaires et assimilés	2 600,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6282	Frais de gardiennage	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	12 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	8 100,00	0,00		8 200,00	8 200,00	0,00	8 200,00	8 200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63711	Redevance prélèvement ressource en eau	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 407 800,00	0,00		1 442 700,00	1 442 700,00		1 442 700,00	1 442 700,00
6218	Autre personnel extérieur	17 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	22 900,00	0,00		23 800,00	23 800,00		23 800,00	23 800,00
6411	Personnel titulaire	423 000,00	0,00		442 700,00	442 700,00		442 700,00	442 700,00
6413	Personnel non titulaire	501 000,00	0,00		515 900,00	515 900,00		515 900,00	515 900,00
64168	Autres emplois aidés	22 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		3 100,00	3 100,00		3 100,00	3 100,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	412 600,00	0,00		444 750,00	444 750,00		444 750,00	444 750,00
6470	Autres charges sociales	7 500,00	0,00		6 350,00	6 350,00		6 350,00	6 350,00
648	Autres charges de personnel	1 100,00	0,00		1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
014	Atténuations de produits	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	133 950,00	0,00	0,00	134 263,60	134 263,60	0,00	134 263,60	134 263,60
65131	Bourses	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65311	Indemnités de fonction	57 000,00	0,00		57 000,00	57 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00
65313	Cotisations de retraite	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	5 500,00	0,00		5 600,00	5 600,00	0,00	5 600,00	5 600,00
65315	Formation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	250,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	15 500,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
65568	Autres contributions	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	28 000,00	0,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
6583	Pénalités sur marchés	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6585	Intérêts moratoires	0,00	0,00		203,60	203,60	0,00	203,60	203,60
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
65888	Autres	200,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 057 850,00	0,00	0,00	2 120 863,60	2 120 863,60	0,00	2 120 863,60	2 120 863,60
66	Charges financières	11 300,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 300,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
67	Charges spécifiques (4)	1 468,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 468,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des charges financières et spécifiques		12 768,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00		8 500,00	8 500,00
Total des dépenses réelles		2 070 618,00	0,00	0,00	2 129 363,60	2 129 363,60	0,00	2 129 363,60	2 129 363,60
023	Virement à la section d'investissement	284 494,00			72 849,50	72 849,50		72 849,50	72 849,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	28 888,00			27 786,90	27 786,90		27 786,90	27 786,90
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct	25 188,00			24 086,90	24 086,90		24 086,90	24 086,90
686	Dot. amort. et prov. Charges financières	3 700,00			3 700,00	3 700,00		3 700,00	3 700,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		313 382,00			100 636,40	100 636,40		100 636,40	100 636,40

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 747 974,18	0,00	2 006 065,56	2 006 065,56	2 006 065,56
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	550,00	550,00	550,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	0,00	550,00	550,00	550,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	456 100,00	0,00	555 300,00	555 300,00	555 300,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	100,00	0,00	600,00	600,00	600,00
7032	Stationnement et location voie publique	4 000,00	0,00	4 700,00	4 700,00	4 700,00
7066	Redevances services à caractère social	305 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	147 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	159 000,00	0,00	127 000,00	127 000,00	127 000,00
73211	Attribution de compensation	79 000,00	0,00	79 000,00	79 000,00	79 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	80 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
731	Fiscalité locale	758 654,00	0,00	803 408,00	803 408,00	803 408,00
73111	Impôts directs locaux	724 838,00	0,00	767 824,00	767 824,00	767 824,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	33 816,00	0,00	35 584,00	35 584,00	35 584,00
74	Dotations et participations (3)	337 117,00	0,00	470 075,00	470 075,00	470 075,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	103 300,00	0,00	103 300,00	103 300,00	103 300,00
741121	DSR des communes	94 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
741127	DNP des communes	47 600,00	0,00	47 600,00	47 600,00	47 600,00
742	Dot. aux élus locaux	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
744	FCTVA	757,00	0,00	1 180,00	1 180,00	1 180,00
74718	Autres participations Etat	1 500,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
7473	Participation départements	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	7 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7478	Participation Autres organismes	70 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	11 760,00	0,00	11 795,00	11 795,00	11 795,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	17 000,00	0,00	34 500,00	34 500,00	34 500,00
752	Revenus des immeubles	5 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
75888	Autres	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 732 871,00	0,00	1 990 833,00	1 990 833,00	1 990 833,00
76	Produits financiers	103,18	0,00	87,56	87,56	87,56
764	Revenus valeurs mobilières de placement	103,18	0,00	87,56	87,56	87,56
77	Produits spécifiques (3)	735,00	0,00	1 175,00	1 175,00	1 175,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	735,00	0,00	900,00	900,00	900,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	275,00	275,00	275,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	1 265,00		970,00	970,00	970,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	1 265,00		970,00	970,00	970,00
Total des recettes réelles		1 734 974,18	0,00	1 993 065,56	1 993 065,56	1 993 065,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	13 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
72	Production immobilisée	13 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		13 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 486 930,18									
1641 Emprunts en euros (total)					1 486 930,18									
00001125753 2107	CREDIT AGRICOLE AGENCE FRANCE LOCALE	12/04/2022		05/06/2020 20/07/2022	160 000,00 200 000,00	F F		0,600 1,550	0,600 1,550		T T	P P	O O	A-1 A-1
6725707-1 GJ7499	CAISSE EPARGNE CREDIT AGRICOLE	22/06/2022	23/06/2022	22/09/2022	204 000,00 209 000,00	F F		4,300 1,380	4,300 1,380		A T	P P	O O	A-1 A-1
MIN231844-1 MON231289-1	CAISSE FRANÇAISE FINANCEM LOCAL CAISSE FRANÇAISE FINANCEM LOCAL				125 000,00 588 930,18	F F		3,910 4,230	3,910 4,230		T S	P P	O O	A-1 A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de lirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 486 930,18									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		523 681,80					94 184,43	7 997,99	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		523 681,80					94 184,43	7 997,99	0,00	0,00
00001125753		0,00	A-1	85 195,36	5,00	F		0,600	16 021,64	475,16	0,00	0,00
2107		0,00	A-1	183 297,92	22,00	F		1,550	6 863,81	2 801,35	0,00	0,00
6725707-1		0,00	A-1	14 776,66	1,00	F		4,300	14 776,66	635,47	0,00	0,00
GJ7499		0,00	A-1	191 187,92	22,00	F		1,380	7 298,38	2 600,74	0,00	0,00
MIN231844-1		0,00	A-1	6 648,42	0,00	F		3,910	6 648,42	130,11	0,00	0,00
MON231289-1		0,00	A-1	42 575,52	0,00	F		4,230	42 575,52	1 355,16	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		523 681,80					94 184,43	7 997,99	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française de zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	523 681,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an ; €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	204	15	17/12/2014
L	2046	1	11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					28 406,00
65748		SUBVENTION 2025	ABEILLE LAUNACAISE	Association	300,00
65748		SUBVENTION 2025	FANTASY	Association	1 000,00
65748		SUBVENTION 2025	APEEL	Association	500,00
65748		SUBVENTION 2025	ASSOCIATION COMMUNALE CHASSE	Association	600,00
65748		SUBVENTION 2025	ASSOCIATION SPORTIVE VALLEE DE LA SAVE	Association	1 200,00
65748		SUBVENTION 2025	SYSTEME DYS	Autre personne de droit public	756,00
65748		SUBVENTION 2025	RUGBY SPORT PASSION	Association	700,00
65748		SUBVENTION 2025	ASTRO LAUNAC	Association	300,00
65748		SUBVENTION 2025	AVENIR SPORTIF LAUNAC	Association	1 200,00
65748		SUBVENTION 2025	AVIRON LAUNAC	Association	500,00
65748		SUBVENTION 2025	COMITE DES FETES DE GALEMBRUN	Association	2 700,00
65748		SUBVENTION 2025	TRAIL DU MARGUESTAUD	Association	700,00
65748		SUBVENTION 2025	COMITE D ANIMATION LAUNAC	Association	4 000,00
65748		SUBVENTION 2025	FNACA	Association	200,00
65748		SUBVENTION 2025	FOYER RURAL LAUNAC	Association	2 800,00
65748		SUBVENTION 2025	FOYER RURAL LAUNAC BIBLIOTHEQUE	Association	2 700,00
65748		SUBVENTION 2025	JUDO COTEAUX DE LA SAVE	Association	600,00
65748		SUBVENTION 2025	LES CHEVEUX D ARGENT	Association	800,00
65748		SUBVENTION 2025	LES ARTS AU SOLEIL	Association	1 700,00
65748		SUBVENTION 2025	ROLLER SKATING LAUNAC	Association	1 200,00
65748		SUBVENTION 2025	RYTHMIQUE 31	Association	800,00
65748		SUBVENTION 2025	WASSA'N	Association	3 000,00
65748		SUBVENTION 2025	MOUVEMENT POUR TOUS	Association	150,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	2,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent social ppal 2° classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Médecin généraliste	A C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur principal de 2° classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		10,00	3,00	13,00	13,00	0,00	13,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (5)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				94,93		
Médecin généraliste	A	MS	1284	0,00	A 332-8-1°	CDD CDD
Médecin généraliste	A	MS	1284	0,00	A 332-8-1°	CDD CDD
Médecin généraliste	A	MS		46,14	A A	A
Médecin généraliste	A	MS		48,79	A 332-8-1°	CDD CDD
Médecin généraliste	C	MS	1284	0,00	A 332-8-1°	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent Administratif	C	ADM	367	0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
Agent Administratif	C	ADM	367	0,00	A 332-13	CDD CDD
Agent d'animation	C	ANIM	367	0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
Agent d'animation	C	ANIM	367	0,00	A 332-23-2°	CDD CDD
Agent d'animation	C	ANIM	367	0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
Agent d'animation	C	ANIM	367	0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
Agent d'animation	C	ANIM	367	0,00	A 332-23-2°	CDD CDD
Agent d'animation	C	ANIM	367	0,00	A 332-23-2°	CDD CDD
Agent d'entretien polyvalent	C	TECH	367	0,00	A 332-23-2°	CDD CDD
Agent d'entretien polyvalent	C	TECH	367	0,00	A 332-13	CDD CDD
Agent d'entretien polyvalent	C	TECH	367	0,00	A 332-23-2°	CDD CDD
Agent d'entretien polyvalent	C	TECH	367	0,00	A 332-23-2°	CDD CDD
Agent d'entretien polyvalent	C	TECH	367	0,00	A 332-23-2°	CDD CDD
Agent d'entretien polyvalent	C	TECH	367	0,00	A 332-23-2°	CDD CDD
TOTAL GENERAL				94,93		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP):
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

COMMUNE de Launac - BUDGET COMMUNAL - BP - 2025

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création et, le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la durée de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concourait avant l'échéance de son contrat, les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326, 352 : Modalités particulières - recrutements sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
RESEAU 31			0,00
SDEHG			0,00
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DES VALLEES			0,00
EPCI			
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS TOLOSANS	01/01/2023	FAD	0,00
Autres organismes de regroupement			
HAUTE GARONNE ENVIRONNEMENT			0,00
HAUTE GARONNE INGENIERIE			0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-317 823,36	-317 823,36
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	274 769,28	274 769,28
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-43 054,08	-43 054,08

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	143 054,08	143 054,08
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-43 054,08	-43 054,08
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	100 000,00	100 000,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	94 200,00	94 200,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	190 891,40	190 891,40
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	96 691,40	96 691,40

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		94 200,00	94 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		94 200,00	94 200,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	94 200,00	94 200,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		190 891,40	III 190 891,40
Ressources propres externes de l'année (a)		90 255,00	90 255,00
10222	FCTVA	55 255,00	55 255,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	35 000,00	35 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		100 636,40	100 636,40
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	2 165,00	2 165,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	8 299,36	8 299,36
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	671,54	671,54
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	648,00	648,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	797,00	797,00
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	11 506,00	11 506,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4817	<i>Indemnités de renégociation de la dette</i>	3 700,00	3 700,00
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	72 849,50	72 849,50

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources							
TFPB		1 052 000,00	5,00	52,09	0,00	547 987,00	
TFPNB		61 200,00	1,00	111,53	0,00	68 256,00	
CFE		32 800,00	0,67	23,11	0,00	7 580,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL		1 146 000,00	4,77			623 823,00	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 14
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES :
 Pour : 12
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2025

Présenté par Le Maire (1),
 A Launac, le 10/04/2025



Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session ordinaire
 A Launac, le 10/04/2025
 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

ALARCON NICOLAS	
BARTHES PIERRE	
BUSQUE Alain	pouvoir Jean Paul Ferrand
CROT Olivier	
FARGUES Véronique	
FERRAND Jean-Paul	
GALY MÉLANIE	Absente
GAUDON Alain	
GUELFY CÉLINE	
GUYON CHRISTELLE	
LEZAT ALAIN	
LOUBAT CHRISTINE	
PILON Arielle	
ZUCHETTO GÉRALDINE	Absente

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/04/2025, et de la publication le 11/04/2025
 A Launac, le 10/04/2025



(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif